



La séance se termine après quatre heures de jeux de patience, d'écoute et d'entraide, chacun repart avec encore un peu plus de savoir et une bonne recette à cuisiner à la maison. Ces ateliers vont se succéder tout l'hiver, puis, au printemps, il y aura une sortie sur l'estran pour aller prélever des vers marins (et apprendre à conserver les appâts). Enfin, dès que la météo le permettra, il sera temps d'aller tremper les lignes en mer dans la perspective d'une pêche miraculeuse ou d'une simple première belle prise (toujours dans le respect des quantités et des tailles réglementaires). Encore beaucoup de découvertes en perspective !

Remerciements pour leur accueil au président Jean-Yves Abguillem, Jean-Yves Le Calvez, Gérard Gagnic, Alain et Jean-Pierre. Pour vous aider à mieux connaître l'APPRL et sa belle équipe : <https://apprl-orient.org/>

Muriel Jourdein

LE CRABE BLEU

Le crabe bleu américain présent en Corse

En Corse, on sait par exemple que le crabe bleu américain, *Callinectes sapidus*, est de plus en plus présent. Il a été aperçu une première fois dans l'étang de Biguglia en 2014. Impossible de savoir comment il est arrivé là : probablement débarqué en Italie par des eaux de ballast, il s'est ensuite déplacé vers la Corse. Ses larves ont pu être emportées par des courants ou des crabes adultes ont pu nager jusqu'à nos côtes : ils peuvent parcourir jusqu'à 15 km par jour !



Le crabe bleu vit dans des arrivées d'eaux douces et se reproduit dans des eaux relativement chaudes. On le voit se développer près des ports et désormais, il apparaît dans les secteurs de Bastia ou Solenzara. À Porto-Vecchio, un pêcheur dit en ramasser de temps en temps.

Une rapide recherche du « crabe bleu » sur Internet a de quoi inquiéter : en Tunisie, une espèce similaire a été surnommée « Daech » par les pêcheurs : elle dévorait tout sur son passage, des poissons aux filets. Il s'agit en fait d'une autre espèce : *Portunus segni*, qui, jusqu'à preuve du contraire, n'a pas encore fait son apparition en Corse.

Car en matière d'espèces invasives, on ne répertorie que ce que l'on voit. Certaines peuvent se développer si aucun pêcheur, aucun plongeur ou gendarme maritime ne prévient les experts compétents. Comme le rappelle Pierre Boissery : « on connaît seulement les endroits de 0 à 100 mètres de profondeur et les endroits où on pêche. »

Pour l'heure, le crabe bleu présent en Corse, n'inquiète pas beaucoup les scientifiques. Certes, il est grand, **particulièrement vorace et consomme de nombreux coquillages.** Certes, son alimentation pourrait entrer en compétition avec celles d'autres espèces déjà présentes sur l'île, notamment des crabes. Il pourrait causer des dégâts sur les filets de pêche et impacter les activités conchylicoles. Mais on peut le manger ! « En Turquie où il est largement présent il a donné lieu à une exploitation commerciale très rentable », souligne Christine Pergent.

wikipedia.org

Article issu d'une publication Facebook de France 3 Corse